



ORGANISATION DE SOUTIEN
POUR LE DÉVELOPPEMENT
RURAL À MADAGASCAR

UNE INITIATIVE DE LA FONDATION AGA KHAN

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

DAO N° 07-AOO/OSDRM-AKF/EFICC/25

Lancé le 05 avril 2025

**Sélection de Fournisseurs pour la Fourniture et la Livraison des
volailles à Analanjirofo**

**Client : ORGANISATION DE SOUTIEN POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL A
MADAGASCAR ou OSDRM**

Pays : MADAGASCAR

Projet : EFICC

(Veuillez bien lire et prendre en considération les instructions du Dossier d'Appel d'Offres)

Calendrier

Date de lancement de l'Offre	05 avril 2025
Demandes de renseignements/informations	Du 05 avril jusqu'au 21 avril 2025
Date limite de la réception des offres	28 avril 2025 à 12h 00 minutes
Evaluation des offres et Attribution de l'Offre	Semaine du 28 avril 2025
Date estimée de notification	Semaine du 05 mai 2025

APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DES VOLAILLES A ANALANJIROFO

OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'action « **Appui aux Exploitations Familiales Intégrées Continues Compétitives (EFICC) dans la région Analanjirofo** » entrant dans le 11^e FED, nous lançons un appel d'offre ouvert pour la fourniture de volailles dans la région Analanjirofo. Cette initiative vise à renforcer la filière d'élevage au sein des communautés locales tout en répondant aux besoins des bénéficiaires dans le cadre de la tontine animale.

Nous avons pour objectif de doter les bénéficiaires du projet dans la région Analanjirofo de **2 295 poulets**, comprenant **510 coqs** et **1 785 poules**, pour la campagne 2025.

Le présent appel d'offres est lancé pour la fourniture, la livraison des volailles à Analanjirofo ; à savoir :

Lot	Commune	Fokotany	Coq	Poule	Unité
1	AMPASINA MANINGORY	TAKOBOLA	6	21	Unité
		TANAMBAO I	22	77	Unité
		MAROTRANO	8	28	Unité
		AMPASINA	10	35	Unité
		TANAMBAO TAMPOLO	12	42	Unité
		AMBATOKINTANA	8	28	Unité
		TANAMBAO BITAVOLA	10	35	Unité
		RANTOLAVA	12	42	Unité
		Quantité total	88	308	Unité
2	AMPASIMBE	AMPASIMBE	26	91	Unité
		ANTSARA	12	42	Unité
		AMBATOSONDRONA	12	42	Unité
		AMBODIAMPALY	10	35	Unité
		ANJAHAMBE	10	35	Unité
		MANAKAMBAHINY	6	21	Unité
		MAHASOA	8	28	Unité
		AMBODIBONARA	2	7	Unité
		MAROVONONANA	2	7	Unité
		Quantité total	88	308	Unité

3	SOANERANA IVONGO	MANANKATAFANA	46	161	Unité
		TSIRARAFANA	16	56	Unité
		AMBODIVOANIO	14	46	Unité
		AGNAMBORANO	6	21	Unité
		MANANKINANY	20	70	Unité
		Quantité total	102	357	Unité
4	ANTANIFOTSY	NAMANTOANA	8	28	Unité
		MANJATO	6	21	Unité
		ANTSIRAKA	18	63	Unité
		MAROGISY	6	21	Unité
		ANTANIFOTSY	12	42	Unité
		MAHATSARA	16	56	Unité
		ANDRANGAZAHA	18	63	Unité
		SAHASOA	14	49	Unité
		MAROVINANTO	2	7	Unité
		Quantité total	100	350	Unité
5	MANOMPANA	TANAMBAO AMBODIMANGA	28	98	Unité
		MANOMPANA	34	119	Unité
		ANOVE SUD	22	77	Unité
		MAHASOA	20	70	Unité
		ANTANANDAVA	12	42	Unité
		MORINIVO	16	56	Unité
		Quantité total	132	462	Unité

Les lots sont divisibles

Les fournisseurs peuvent soumettre sur un ou plusieurs lots

Les prestataires locaux sont vivement encouragés à participer

La soumission consiste à faire la meilleure proposition de rapport qualité/prix pour les fournitures proposées et adaptées aux conditions exigées par OSDRM-AKF.

Tous les soumissionnaires qui répondent aux critères développés ci-dessous sont invités à soumissionner.

PRESENTATION DES OFFRES

Le dossier de chaque soumissionnaire est composé d'une seule OFFRE incluant à la fois les informations ADMINISTRATIVES, l'offre TECHNIQUE ainsi l'offre FINANCIERE.

L'offre est présentée dans une seule enveloppe comportant clairement la mention suivante avec la référence : « **DAO N°07-AOO/OSDRM-AKF/EFICC/25 – Dossiers d'appel d'offres pour la fourniture et la livraison des volailles à Analanjirofo** » « **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

A envoyé à l'adresse : Villa Nathalie Sahavola Fénérive Est BP 511 Face SOA VY, au plus tard le **28 avril 2025 à 12 heures 00 minutes**.

Les offres remises après ce délai seront automatiquement rejetées.

Les informations Administratives comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- Lettre de soumission
- Déclaration de soumissionnaire
- Fiche d'identité légale
- Informations administratives
- Spécification et exigences techniques
- Offre financière

L'Offre Technique est composée des spécifications et les exigences techniques.

Des copies de ces pièces peuvent être soumises mais le Consortium se réserve le droit de vérifier les originaux au moment de l'attribution du Marché.

L'Offre financière » doit comprendre et suivre, sans s'y limiter, les points ci-après :

- Une offre financière détaillée par lot.
- Les prix seront fermes, non révisables et sans réserve aucune. Le soumissionnaire devra accepter le paiement par virement bancaire au compte de l'entreprise.
- Les offres seront rédigées en français. Elles devront être chiffrées en **ARIARY**

Les offres, y compris leurs prix, doivent rester valides **pendant 90 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres. Aucune information permettant d'identifier le soumissionnaire ne devra y figurer. OSDRM-AKF se réserve le droit de mener une vérification des capacités réelles du soumissionnaire après l'évaluation de sa soumission.

NB : Les soumissions par courrier électronique ne seront pas prises en considérations.

EVALUATION DES OFFRES ET CHOIX DE(S) ADJUDICATAIRE(S)

L'évaluation des offres sera effectuée en interne par un Comité d'Evaluation des Offres et au moyen d'un processus à deux étapes tel que décrit ci-dessous :

A) Contrôle préliminaire des informations Administratives

L'évaluation à cette étape portera sur les critères suivants qui permettront au Consortium de déterminer la conformité de l'offre aux termes et conditions de l'AO :

- L'offre soumise est signée
- L'offre soumise a été reçue par le Consortium avant la date limite de dépôt des offres
- La validité de l'offre est d'au moins Quatre Vingt Dix (90) jours à partir de la date limite de dépôt des offres
- L'offre soumise contient tous les documents (sans exception) et informations requis conformément au paragraphe « Présentation des Offres » ci-dessus.

Une offre jugée non-conforme à l'un des critères ci-dessus sera rejetée et ne sera pas considérée pour une évaluation technique.

B) Offre Technique et Financière

- 1) Les soumissionnaires sont tenus de soumettre une proposition rédigée en langue FRANCAISE.
- 2) Chaque soumissionnaire ne doit soumettre **qu'une seule et unique offre (01) dont une originale et une copie pour le dossier**. (Informations Administratives, proposition technique et proposition financière) dans une enveloppe scellée.
- 3) La proforma doit être libellée au nom de « OSDRM »
- 4) L'offre doit être accompagnée par la documentation technique adéquate et par un ou des catalogue(s) et autres impressions ou informations pertinentes pour chaque type estimé.
- 5) Lors de l'établissement de la Proposition technique, les soumissionnaires sont censés examiner les documents constituant le présent DAO en détail. L'insuffisance patente des renseignements fournis peut entraîner la non-conformité du dossier.
- 6) En établissant la Proposition technique, les soumissionnaires doivent prêter particulièrement attention aux considérations suivantes :
 - ❖ Le soumissionnaire n'a pas le droit à la sous-traitance pour tous les lots présentés.
 - ❖ Les soumissionnaires sont encouragés à rechercher la participation d'entreprises internationales en concluant des accords de coentreprise avec eux.
 - ❖ La proposition doit se fonder sur les spécifications et exigences techniques qui sont données par le soumissionnaire. Elle est déterminée par un Budget ; et la Proposition financière ne devra pas dépasser ce budget.
 - ❖ La proposition pour chaque type de matériels doit être accompagnée d'un minimum de garantie de 6 mois minimum.
- 7) La Proposition technique fournit les informations concernant les Spécifications et exigences techniques jointes à ce dossier.
- 8) **Le Budget alloué toutes taxes comprises pour les lots est de 88 275 000 ariary**
- 9) Les critères d'attribution seront basés en priorité sur les critères suivants :
 - Conformité aux spécification techniques
 - Prix et conditions de paiement
 - Délais de livraison
 - Réputation et expérience du fournisseurs
 - Qualité des produits proposés **(l'organisation a le droit de renoncer aux produits livrés si les qualités exigées ne sont pas respectées)**
- 10) Les paiements doivent être exprimés en Ariary.

11) Le paiement de votre facture sera effectué en trois tranches :

- 50% à la signature du contrat
- 25% après livraison de 50% des volailles
- 25% après réalisation de toutes les distributions

12) La livraison des matériels doit être effectuée dans les 30 jours à partir de la date de la signature de contrat par les deux parties contractantes.

13) De plus amples informations peuvent être obtenues via les adresses suivantes :

moderant.razamany@akdn.org et en copie taka.andriamandimbisoa@akdn.org

ATTRIBUTION DU MARCHE

Après évaluation et comparaison des offres, l'OSDRM décidera de l'attribution du marché et notifiera le ou les soumissionnaires retenu(s) par courrier avis de réception ou par remise contre émargements, que son (leurs) offre(s) a (ont) été acceptée(s).

Les soumissionnaires non sélectionnés seront informés de la décision prise. Cette décision sera sans appel ni recours. Le Consortium retiendra dans ses archives les dossiers des soumissionnaires non adjudiqués.

Le Consortium, au moment de l'attribution du marché, se réserve le droit de passer le marché à un ou plusieurs soumissionnaires.

Le Consortium se réserve le droit d'inspecter l'existence physique et l'installation du soumissionnaire au préalable (avant l'attribution du marché), et à tout moment pendant l'exécution du contrat.

À tout moment et avant la date limite du dépôt des offres, le Consortium se réserve le droit de modifier le dossier d'appel d'offres, pour tout motif, que ce soit à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissement formulée par un soumissionnaire, en publiant un additif. Tout additif ainsi publié fait partie intégrale du dossier d'appel d'offres et sera communiqué par écrit ou par e-mail à tous les soumissionnaires qui ont reçu le dossier d'appel d'offres.

Pour donner aux soumissionnaires le temps nécessaire à la prise en considération de l'additif dans la préparation de leurs offres, le Consortium a la faculté de reporter la date limite de dépôt des offres.

Le Consortium se réserve le droit d'accepter ou d'écarter toute offre et d'annuler la procédure d'appel d'offres et d'écarter toutes les offres, à tout moment avant l'attribution du marché sans de ce fait, encourir une responsabilité quelconque vis-à-vis du (ou des) soumissionnaire(s) affecté(s) des raisons de sa décision.

Après dépouillement et évaluation par le Consortium, un procès-verbal comprenant un rapport détaillé de l'évaluation faite, la comparaison des offres ainsi qu'une proposition d'attribution motivée seront rédigés.

La passation de marché se fera par Contrat selon le modèle en annexe II.

CONFORMITES AVEC LES TEXTES LEGAUX

Au cours de l'exécution des obligations stipulées dans le cadre du présent Appel, le soumissionnaire devra s'assurer qu'il respecte toutes les lois en vigueur (y compris, sans y être limité, tous statuts, décrets, ordonnances, notes administratives, règlements, régulations et autres directives, règles et instructions ayant des effets légaux obligatoires), et sera seul responsable pour tous les coûts, risques et retards engendrés par leur exécution ou leur manquement.

Le fait de soumissionner à cet « Appel d'Offres » engage le soumissionnaire à respecter et à accepter les termes de ce document de soumission.

AUTRES DISPOSITIONS

Toute manœuvre frauduleuse d'un soumissionnaire (tentative de corruption, versement de commissions, etc.) envers un employé du Consortium entraînera automatiquement l'élimination du soumissionnaire, ou l'annulation du contrat, et conduira à sa radiation dans la liste des fournisseurs pré qualifiés de l'Organisation.

Dossier d'Appel d'Offre : Informations Administratives, Proposition technique et financières

- I. Lettre de soumission**
- II. Déclaration de soumissionnaire**
- III. Fiche d'identité légale**
- IV. Informations administratives**
- V. Spécifications et exigences techniques**
- VI. Offre Financière**

I. LETTRE DE SOUMISSION

Intitulé de l'appel d'offres : < FOURNITURE et LIVRAISON DES VOLAILLES à Analanjirofo >

Numéro de l'appel d'offres : DAO N°07-AOO/OSDRM-AKF/EFICC/25

1. OFFRE SOUMISE par (identité du Soumissionnaire)

Nom(s) et adresse(s) de l'entité juridique soumissionnaire pour cet appel d'offres

2. PERSONNE CONTACT (pour ce présent appel d'offres)

Nom	
Organisation	
Adresse	
Téléphone	
Adresse électronique	

3. DÉCLARATION

En tant que partie prenante de cette offre, l'entité juridique identifiée au point 1 de ce formulaire, doit soumettre une déclaration écrite, sur base du modèle ci-joint.

4. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné, signataire autorisé du soumissionnaire précité, déclare par la présente avoir examiné et accepté sans réserve ni restriction l'ensemble du dossier relatif à l'appel d'offres visé ci-dessus. Nous proposons de fournir les prestations requises dans le dossier d'appel d'offres, sur base des documents suivants, qui constituent notre offre technique et notre offre financière, soumises conjointement dans une enveloppe scellée unique :

- Offre technique + Offre financière
- Déclaration du soumissionnaire
- Fiche d'entité légale complétée

Nous sommes conscients du fait que notre offre peut être écartée si nous proposons les services d'experts principaux impliqués dans la préparation du présent projet ou engageons lesdites personnes comme conseillers pour élaborer notre offre, de même que nous pouvons être exclus de toute autre procédure d'appel d'offres et d'attribution de marché financée par l'UE.

Signature au nom du soumissionnaire :

Nom¹	
Signature	
Date	

DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE

(À soumettre sur le papier à en-tête de l'entité juridique qui soumet une offre)

<jj.mm.202X>

Organisation de Soutien pour le Développement Rural à Madagascar (OSDRM)**an initiative from the AGA KHAN FOUNDATION**

Immeuble APPEL, 2ème étage, porte droite, Lot II L 111 ED Route des Hydrocarbures
Ankrorondrano, Antananarivo 101 - MADAGASCAR

Intitulé de l'appel d'offres : < FOURNITURE et LIVRAISON DES VOLAILLES à Analanjirofo >

Numéro de l'appel d'offres : DAO N°07-AOO/OSDRM-AKF/EFICC/25

DÉCLARATION du SOUMISSIONNAIRE

Madame / Monsieur,

Suite à votre annonce pour le marché en référence, nous < Nom(s)/raison sociale de l'entité ou des entités juridique(s) > confirmons par la présente que nous soumettons cette offre pour le contrat [Lot numéro < >] du marché préalablement cité, si nous sommes invités à le faire.

Nous déclarons par la présente que :

- nous soumettons cette offre à titre individuel pour ce contrat. Nous confirmons que nous ne participons à aucune autre offre pour ce même marché, à quelque titre que ce soit.
- nous ne nous trouvons dans aucune des situations d'exclusion à la participation aux marchés qui sont énumérées au point 2.3.3 du Guide Pratique des procédures contractuelles des actions extérieures de l'UE (disponible à l'adresse électronique suivante : http://ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/index_en.htm;
- nous acceptons de nous conformer aux clauses déontologiques stipulées au point 2.4.14 du Guide Pratique des procédures contractuelles des actions extérieures de l'UE, nous n'avons pas été impliqués dans l'élaboration du projet correspondant au présent appel d'offres sauf à apporter la preuve que l'implication dans les étapes précédant l'appel d'offres ne constitue pas une concurrence déloyale et nous affirmons, en particulier, qu'il n'existe aucun conflit d'intérêt ni aucun lien spécifique équivalent à ce sujet avec d'autres soumissionnaires de la liste restreinte ou d'autres parties à la procédure au moment de la soumission de la présente offre;
- nous avons exclusivement inclus des données dans le formulaire de soumission qui représentent les ressources et expériences de notre entité juridique.
- nous informerons immédiatement le Client au cas où il y aurait le moindre changement dans les engagements décrits ci-dessus, quelle que soit l'étape dans la procédure d'appel d'offres ou durant la mise en œuvre des tâches à prester, et
- nous reconnaissons et acceptons entièrement que si nous fournissons de fausses déclarations, commettons des erreurs importantes ou sommes convaincus d'irrégularités ou de fraudes, nous nous exposons à être exclus de cet appel d'offres.

Dans l'hypothèse où notre offre serait retenue, nous nous engageons, **si cela est requis**, à fournir les preuves usuelles exigées par la législation du pays dans lequel nous sommes établis, afin de démontrer que nous ne tombons pas dans les situations d'exclusion telles que reprises dans la section 2.3.3 du Guide pratique des procédures contractuelles de l'UE dans le cadre de ses actions extérieures. La date reprise sur les documents justificatifs ne sera pas antérieure à 1 an par rapport à la date limite de soumission des offres. Nous nous engageons en outre à fournir une déclaration sur l'honneur selon laquelle notre situation n'a pas connu de modification durant la période depuis laquelle la preuve en question a été libellée.

Avec nos sincères salutations,

<Signature du représentant autorisé de l'entité juridique>

<**Nom et poste du représentant autorisé à signer au nom du soumissionnaire**>

III.FICHE D'ENTITE LEGALE

Veillez remplir le formulaire en LETTRES CAPITALES et en CARACTÈRES LATINS.

ENTITÉ DE DROIT PRIVÉ

NOM OFFICIEL ①			
NOM COMMERCIAL (si différent)			
ABRÉVIATION			
FORME JURIDIQUE			
TYPE D'ORGANISATION ②	A BUT LUCRATIF ☐ SANS BUT LUCRATIF ☐ ONG ② OUI ☐ NON ☐		
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL ③			
NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE (le cas échéant)			
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	VILLE		
	PAYS		
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL			
	JJ	MM	AAAA
NUMÉRO DE TVA			
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL			
CODE POSTAL		BOÎTE POSTALE	
		VILLE	
PAYS		TÉLÉPHONE	
COURRIEL			

DATE

CACHET

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ

① Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant.

② ONG = Organisation non gouvernementale, à remplir pour les organisations sans but lucratif.

③ Le numéro d'enregistrement au registre national des entreprises. Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays.

IV. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES
(A fournir/compléter par le soumissionnaire)

**PRESENTATION DU SOUMISSIONNAIRE AVEC SES ACTIVITES COURANTES A
MADAGASCAR ET DE SON EXPERIENCE**

DOCUMENTS LEGAUX ET ADMINISTRATIFS (STAT ET NIF)

**DOCUMENTS ATTESTANT QUE LE SOUMISSIONNAIRE A REALISE DES PRESTATION
SIMILAIRES**

COORDONNEES BANCAIRES OU RELEVES D'IDENTITE BANCAIRE

V. SPÉCIFICATIONS ET EXIGENCES TECHNIQUES

Intitulé de l'appel d'offres : < FOURNITURE et LIVRAISON DES VOLAILLES à Analanjirofo >

Numéro de l'appel d'offres : DAO N°07-AOO/OSDRM-AKF/EFICC/25

Il est demandé aux soumissionnaires de compléter le modèle sur les pages suivantes :

- **La deuxième colonne**, complétée **par le Client**, montre les spécifications requises (elles ne peuvent pas être modifiées par le soumissionnaire).
- **La troisième colonne** à remplir **par le soumissionnaire** : les spécifications du produit proposé selon ce qui est demandé en colonne 2
- **La quatrième colonne** est complétée **par le Comité d'évaluation** et évalue la note attribuée à chaque spécification.

Les offres doivent être assez claires pour permettre aux évaluateurs de faire une comparaison aisée entre les spécifications requises et le cahier des charges proposé par le soumissionnaire.

• COQ

1. Numéro de produit	2. Désignation et Spécifications requises (pour 1 quantité)	3. Spécifications offertes	4. Notes du Comité d'évaluation
1	- Coq apte à reproduire - Age de 7 à 18 mois - Musclé et costaud - Poids : plus de 1,7 kg avec une « sanga » rouge vif - Vaccin : Vacciné contre les pestes et le choléra aviaire dans les 3 derniers mois - Etat de santé : en bonne santé, sans séquelle de maladie ou d'hérédité, sans antécédent de la maladie de Newcastle ou le choléra aviaire		

- Poule

1. Numéro de produit	2. Désignation et Spécifications requises (pour 1 quantité)	3. Spécifications offertes	4. Notes du Comité d'évaluation
2	- Poule apte à reproduire et prête à pondre - Age de 5 à 8 mois - Musclé et costaud - Poids : plus de 1,5 kg - Vaccin : vacciné contre les pestes et le choléra aviaire dans les 3 derniers mois - Etat de santé : en bonne santé, sans séquelle de maladie microbienne et maladie héréditaire, sans antécédent de la maladie de Newcastle ou le choléra aviaire - Antécédant familiaux : collecter les données sur la performance parentale et familles : nombre d'œuf, taux de mortalité des poussins, taux d'éclosions		

1.1. Garantie de survie des volailles

Le fournisseur s'engage à fournir un service de garantie pour les volailles après l'acceptation de l'équipement.

Le fournisseur doit préciser les conditions de garantie, ainsi que les modalités de prise en charge en cas de mortalité des volailles.

1.2. Livraison et installation des matériels

Le fournisseur doit assurer la livraison et la mise en service des volailles. Il doit veiller à livrer les matériels dans les meilleures conditions opérationnelles possibles.

Les conditions de la livraison avec planning par fokotany

VI. OFFRE FINANCIÈRE

Art.	Quantité	Coûts unitaires Hors Taxes, incluant la livraison, l'installation et la garantie sur le site de livraison (Ariary/Euros)	Remises accordées en Ariary par unité	Coût unitaire hors taxes après remises accordées	Coût Total hors Taxes	Montant des Taxes sur la Valeur Ajoutée en Ariary (TVA)	COÛT TOTAL (Toutes Taxes Comprises) (Ariary)
Lot 1							
Lot 2							
Lot 3...							
TOTAL							

jj.mm.2025

<Signature du représentant autorité de l'entité légale>

<Nom et poste du représentant autorisé du soumissionnaire>

NOTE: Les prix doivent aussi inclure le service après-vente (si cela est requis dans l'offre), le transport et la formation (si nécessaire). Les prix doivent être exprimés après droits de douanes acquittés (RDA), sans droit ni TVA

ANNEXES

Annexe 1 : Grilles d'évaluation pour les appels d'offres de fournitures

Annexe 2 : Projet de contrat

Annexe 3 : Rapport d'évaluation simplifié

Annexe 1 : GRILLES D'ÉVALUATION POUR LES APPELS D'OFFRES DE FOURNITURES

Intitulé de l'appel d'offres : < FOURNITURE et LIVRAISON DES VOLAILLE à Analanjirofo >

Numéro de l'appel d'offres : DAO N°07-AOO/OSDRM-AKF/EFICC/25

1. Rapport d'ouverture et Grille de conformité administrative

Numéro de l' enveloppe de l' offre	Nom du soumissionnaire	Date et heure de réception de l' offre	Offre reçue préalablement à la date limite de soumission ? (Oui / non)	Colis scellé(s) comme exigé ? (Oui / non)	LOT N°	Formulaire de soumission complété selon les exigences ? (Oui / non ?)	Lettre de soumission ? (Oui / non)	Déclaration signée par le soumissionnaire ? (Oui / non)	Fiche d' entité légale ? (Oui/non)	Attestation d' exercice dans le domaine : RCS Carte STAT, Carte NIF (Oui/non)	Documents//Contrats de prestations similaires sur les trois dernières années pour le compte de projets/programme financés par des bailleurs de fonds (OUI/non)	Coordonnées bancaires de l' Entité (OUI/non)	Présence d' une offre technique ? (Oui / non)	Présence d' une offre financière ? (Oui / non)	Prix fourni en Ariary	Décision globale (A= Approbation ou R= rejet ?)
1																
2																
3																

Nom du Président	
Signature du Président	
Date	jj.mm.2025

2. Critères d'évaluation technique / financière

- Conformité aux spécifications techniques
- Prix et conditions de paiement
- Délais de livraison
- Réputation et expérience du fournisseur
- Qualité des produits proposés

✓ Evaluation technique : Coq

Caractéristique	Evaluation : Conforme / Non conforme
- Coq apte à reproduire - Age de 7 à 18 mois - Musclé et costaud - Poids : plus de 1,7 kg, avec une « sanga » rouge vif - Vaccin : Vacciné contre les pestes et le choléra aviaire dans les 3 derniers mois - Etat de santé : en bonne santé, sans séquelle de maladie ou d'hérédité, sans antécédent de la maladie de Newcastle ou le choléra aviaire	

✓ Evaluation technique : Poule

Caractéristique	Evaluation : Conforme / Non conforme
- Poule apte à reproduire et prête à pondre - Age de 5 à 8 mois - Musclé et costaud - Poids : plus de 1,5 kg - Vaccin : vacciné contre les pestes et le choléra aviaire dans les 3 derniers mois - Etat de santé : en bonne santé, sans séquelle de maladie microbienne et maladie héréditaire, sans antécédent de la maladie de Newcastle ou le choléra aviaire - Antécédant familiaux : collecter les données sur la performance parentale et familles : nombre d'œuf, taux de mortalité des poussins, taux d'éclosions	

Numéro de l'enveloppe de l'offre	Évaluation technique	Évaluation financière		
	Note d'évaluation	Validité de l'offre (O/N)	Prix TTC par rapport au budget (O/N)	Classement
1				
2				
3				
4				

	Nom	Signature
Président		
Secrétaire		
Évaluateur-1		
Évaluateur-2		
Évaluateur-3		
Date	jj.mm.202X	

Annexe 2 : PROJET DE CONTRAT**<Sur papier à en-tête du Bénéficiaire des subventions>****Contrat de fournitures de biens**

Intitulé de l'appel d'offres : < FOURNITURE et LIVRAISON DES VOLAILLES à Analanjirofo >

Numéro de l'appel d'offres : DAO N°07-AOO/OSDRM-AKF/EFICC/25

Organisation de Soutien pour le Développement Rural à Madagascar (OSDRM), an initiative from the AGA KHAN FOUNDATION

Immeuble APPEL, 2ème étage, porte droite, Lot II L 111 ED Route des Hydrocarbures, Ankorondrano-Antananarivo 101,

Et

<La firme attributaire du contrat de fournitures>

D'autre part, ont trouvé un accord sur ce qui suit :

1. Services requis par le contrat : fourniture et livraison des volailles à Analanjirofo

Description	Quantité	Ligne budgétaire
Lot 1		XXX
Lot 2		
Lot 3		

2. Descriptions des biens

La description des biens est donnée dans les "Spécifications et exigences techniques" (Veuillez utiliser le document joint pour demander un devis), amendée par l'offre soumise par « le Fournisseur » (Veuillez joindre l'offre technique du fournisseur)

3. Montant du contrat

Le montant du contrat est fixé à < **ARIARY**> et dont la TVA de . < **ARIARY**>

4. Délais et lieu de livraison

Le délai pour la livraison des biens est 15 - 30 jours à partir de la date de signature du contrat par les deux parties. Les biens seront livrés dans chaque fokotany.

5. Origine

Veuillez consulter les Spécifications et Exigences Techniques.

6. Acceptation

L'acceptation sera donnée une fois que les phases de livraison, de mise en service, d'inspection, de contrôle et de formation sont terminées par le fournisseur pour tous les biens repris dans le cadre de ce contrat. La procédure d'acceptation est finalisée par trois membres du comité d'acceptation, nommé par l'Administration contractante sur requête du contractant. La date de validité de l'acceptation est la date du Certificat d'acceptation. Les procédures d'acceptation doivent être remplies dans le mois suivant la requête du contractant.

7. Durée de la garantie commerciale et du service après-vente

La date limite pour la période de garantie est fixée à <X> mois / années, à compter de la date d'émission du certificat d'acceptation. Durant la période de garantie, hormis la maintenance courante, toutes les réparations résultant d'un défaut d'origine sur le véhicule seront à charge du fournisseur, y compris la fourniture de pièces de remplacement et les coûts indirects. Un défaut d'origine implique le remplacement du véhicule en cas d'impossibilité de réparation par le fournisseur. Le fournisseur doit garantir un service après-vente pour assurer le service de maintenance ainsi qu'un service d'approvisionnement rapide et régulier pour les pièces de rechange.

8. Pénalités pour les retards

En cas de retard durant la période spécifiée dans le contrat, le fournisseur est sujet à une sanction de 1/1000^{ème} du prix des biens commandés, par jour calendaire de retard. Cependant, le plafond de ces pénalités est fixé à 10% du montant global de la commande.

Si le plafond de 10% est dépassé, « l'Administration contractante » se réserve le droit de mettre fin au contrat.

9. Échéancier de paiements

Le paiement de votre facture sera effectué à 40% à la signature du contrat et 60% dès réception des documents de livraison prouvant l'acceptation des matériels sur le site de livraison au Siège à Antananarivo.

10. Paiements

Les paiements doivent être autorisés et effectués par le représentant de "l'Administration contractante".

11. Annexes

Les documents suivants sont joints au contrat et font partie prenante de celui-ci :

- Annexe I: Spécifications techniques du Bénéficiaire de subventions
- Annexe II: Offre financière
- Annexe III: Fiche signalétique financière
- Annexe IV: Fiche d'entité légale

Pour l'Adjudicataire

Nom :

Titre :

Signature:

Date :

Pour l'Administration contractante²

Nom :

Titre :

Signature:

Date :

² Veuillez noter que seul le représentant autorisé peut signer les contrats. La signature du coordinateur de projet ou des autres experts n'est pas valable. Le contrat ne peut être signé par aucune des parties avant la conclusion de l'évaluation. Ce contrat est joint au dossier d'appel d'offres à seul titre d'exemple.

Annexe 3 : RAPPORT D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE

Intitulé de l'appel d'offres : < FOURNITURE et LIVRAISON DES VOLAILLES à Analanjirofo >

Numéro de l'appel d'offres : DAO N°07-AOO/OSDRM-AKF/EFICC/25

Procédure : Procédure d'Appel d'offre ouvert

Les sociétés suivantes ont soumis une proposition dans le cadre de l'appel d'offres mentionné ci-dessus :

N°	Nom du Soumissionnaire	Ville
1		
2		
3		
4		
5		

Le Comité d'évaluation a utilisé la grille de conformité administrative présentée dans ce dossier d'appel d'offres pour évaluer la conformité de chacune des offres par rapport aux exigences administratives du dossier d'appel d'offres. La grille de conformité administrative complétée est jointe. Sur base de celle-ci, le Comité d'évaluation a décidé que l'offre suivante n'était **pas conforme au niveau administratif et ne devait pas être considérée** pour l'étape suivante :

Numéro de l'enveloppe de l'offre	Nom du Soumissionnaire	Raison <Exemples>
x		- < offre non-soumise avant la date limite de soumission (Veuillez noter la date et l'heure de soumission)> - < L'origine de la société n'est pas éligible>

Si des clarifications sont requises à propos des propositions envoyées par l'un ou l'autre soumissionnaire :

< Avec l'accord des autres membres du Comité d'évaluation, le Président a envoyé un courrier aux soumissionnaires suivants pour leur demander des clarifications sur leurs propositions (toutes les correspondances sont jointes dans l'Annexe indiquée) : >

Numéro de l'enveloppe de l'offre	Nom du Soumissionnaire	Résumé des échanges de correspondance

Le classement final des offres non-exclues durant l'évaluation est le suivant (selon l'ordre des offres financières ayant été corrigées au niveau arithmétique) :

Enveloppe N°	Nom du Soumissionnaire	Prix offert	Classement final
X			1
X			2

En conséquence, le Comité d'évaluation recommande que < **Nom de la société** > soit attributaire du contrat, dont le montant s'élève à < XX.XXX EUR / Taux Devise >

Signatures

	Nom	Signature
Président		
Secrétaire		
Évaluateur-1		
Évaluateur-2		
Évaluateur-3		
Date	jj.mm.2025	